



ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE 1988 : L'ÉPOPÉE DES FEMMES QUI ONT DIT « NON » AUX BOURREAUX !

août 2026

La Commission des Femmes
Conseil national de la Résistance iranienne



wncri.org/fr



@CNRIfemmes



@CNRIfemmes

Anniversaire du massacre de 1988 : l'épopée des femmes qui ont dit « non » aux bourreaux !

Le rapport mensuel d'août est consacré à [l'anniversaire du massacre de 1988](#), en mettant l'accent sur les femmes exécutées lors de cette tragédie. Son objectif est de passer en revue l'un des événements les plus marquants de l'histoire iranienne contemporaine [du point de vue des prisonnières politiques](#), le bilan humain de ce désastre et l'impératif de justice. Dans ce rapport, nous avons cherché à présenter un tableau cohérent du contexte historique, de la chronologie des événements, de la [résistance des femmes](#) et de la poursuite du mouvement pour la justice.

Pourquoi devons-nous encore parler du massacre de 1988 ?

Le massacre de l'été 1988 n'est pas seulement un [événement historique](#) dans la mémoire collective du peuple iranien. En raison de ses dimensions vastes, des dissimulations systématiques et de l'absence de comptes à rendre, il demeure un sujet brûlant dans le domaine des droits humains et de la quête de justice en Iran.

Parmi les 30 000 victimes de ce massacre, les femmes occupent une place unique : des femmes qui avaient enduré des années d'emprisonnement mais qui ont refusé avec détermination de renier leurs convictions.

La grande majorité des victimes du massacre de 1988 étaient des membres et des sympathisants de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI). Cependant, dans des phases ultérieures, le décret d'exécution a été étendu pour englober également des prisonniers militants et résistants issus d'autres groupes politiques.

Les prisonniers étaient pendus par groupes de 10 à 15, après quoi leurs corps étaient évacués des prisons dans des camions à benne pour être enterrés dans des fosses communes anonymes. Aucune pitié n'a été manifestée, pas même envers les adolescentes ou les femmes enceintes.

L'Ayatollah Hossein-Ali Montazeri, alors successeur désigné du fondateur du régime Rouhollah Khomeiny, a [révélé dans ses mémoires](#) publiés en décembre 2000 que des jeunes filles et des femmes ont été soumises à d'horribles tortures avant leur exécution lors du massacre de 1988.

1



Contexte historique

Au cours des années 1980, un nombre considérable de membres et de sympathisants de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) ont été arrêtés et emprisonnés. L'été 1988 a marqué le point culminant sanglant d'une campagne de répression qui a abouti à leur exécution massive. Il s'agissait d'un crime organisé contre des prisonniers politiques sans défense et entravés, dont beaucoup avaient déjà purgé les peines de prison prononcées par les tribunaux.

Le massacre de plus de 30 000 prisonniers politiques au cours de l'été 1988 est documenté comme [le plus grand crime contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale](#) et le génocide le plus hideux de l'histoire moderne de l'Iran. Cette tragédie horrifique peut être décrite comme le « plus grand crime contre l'humanité resté impuni ». Par sa fatwa d'exécution, Khomeiny cherchait à éradiquer l'organisation politique active la plus forte et la plus populaire, ainsi que l'alternative démocratique à son régime, pour garantir la survie de sa dictature cléricale.

Plus de 90 % des personnes exécutées étaient des membres et des sympathisants de l'OMPI, dont la majorité avait été arrêtée en tant que lycéens et étudiants en 1981 et avait déjà purgé ses peines de prison illégales.

Chronologie des événements

Début d'une nouvelle vague de répression et préparatifs pour les exécutions de masse : juillet 1988

Formation et activités des Commissions de la mort ; début des exécutions massives de prisonniers politiques : 19 juillet 1988

Poursuite des exécutions de masse dans les prisons à l'échelle nationale : août et septembre 1988

Black-out complet imposé aux familles ; dissimulation systématique des lieux de sépulture des victimes : après les exécutions

Campagne persistante pour la justice menée par les familles des victimes, les survivants et les organisations internationales de défense des droits humains : années suivantes

Demandes internationales incessantes pour des enquêtes indépendantes et la reddition de comptes des auteurs : époque actuelle

L'épopée de la résistance et de la fermeté des femmes

L'une des dimensions nécessitant un examen sérieux concernant le massacre des prisonniers politiques de 1988 est l'exécution de milliers de femmes durant ce génocide. Beaucoup d'entre elles avaient été arrêtées durant leur adolescence, avaient enduré des années d'emprisonnement et ont été exécutées par la suite lors du massacre. Mettre en lumière cet aspect démontre que la répression à leur encontre n'était pas seulement une réaction à des activités passées, mais une tentative délibérée d'éteindre une idéologie et un idéal.

Évaluer la conduite des exécuteurs du régime clérical envers les femmes politiques captives est, d'une part, profondément douloureux et, d'autre part, illustre une résistance épique et remarquable.

Selon des témoignages oculaires, dans trois quartiers de femmes de la prison d'Evin, 80 % des prisonnières ont été pendues ou fusillées en septembre 1988. Le procureur lors du [procès de Hamid Noury](#) à Stockholm, l'un des auteurs du massacre, a explicitement expliqué : « [Les femmes ont été exécutées lors de la première vague](#) et, dans notre enquête, nous

n'avons pas été en mesure de trouver des femmes ayant survécu aux exécutions dans le quartier des femmes ».

Les victimes appartenaient à un large éventail de professions et de milieux sociaux. Parmi les prisonnières politiques exécutées lors du massacre de 1988 figuraient des candidates parlementaires telles que Fatemeh Zare'i de Chiraz et Zohreh Eyn-ol-Yaqin d'Ispahan ; des professionnelles de santé comme la Dr Hamideh Sayyahi et la Dr Shourangiz Karimian ; Forouzan Abdi, membre de [l'équipe nationale iranienne de volley-ball féminin](#) ; et Ashraf Ahmadi, [mère de quatre enfants](#) et ancienne prisonnière politique sous le régime du chah.

Ces prisonnières politiques étaient des militantes conscientes et inébranlables qui ont refusé tout compromis sur leurs idéaux malgré une brutalité et des pressions inimaginables. La résilience indéfectible de ces femmes a transformé leur mémoire d'une simple note historique en un symbole vivant de résistance contre la tyrannie. Elles subsistent comme un rappel durable du prix élevé payé par les générations précédentes pour la liberté, la démocratie et la dignité humaine.



Monireh Radjavi

Monireh Radjavi : symbole des prisonniers politiques massacrés

Le nom de [Monireh Radjavi](#), en tant que symbole des prisonniers politiques massacrés, est indissociablement lié à la fermeté, au sacrifice et à la loyauté envers l'idéal de liberté. Son héritage emblématique ne se limite pas à une vie individuelle, il reflète plutôt le destin de milliers d'autres prisonniers qui ont perdu la vie au cours des années 1980.

Honorer la mémoire de Monireh Radjavi offre également l'opportunité de réexaminer le rôle d'avant-garde des femmes dans le mouvement de résistance et rappelle qu'une part majeure de la mémoire historique de la quête de justice en Iran a été bâtie sur les sacrifices de femmes ayant payé le prix ultime.

Au moment de son arrestation, le seul « crime » de Monireh Radjavi était d'être la sœur de Massoud Radjavi, le chef de la Résistance iranienne. [Ses jeunes filles](#), Maryam et Marjan, ainsi que son mari, ont également été arrêtés en même temps qu'elle. Elle a passé les sept dernières années de sa vie dans les chambres de torture et les cachots du régime clérical.

Les deux jeunes filles de Monireh ont été témoins des rudes tortures infligées à leur mère, ainsi qu'à d'autres prisonniers, sur une période de plusieurs mois.

Un jour, alors qu'une codétenue de Monireh était emmenée pour un interrogatoire, elle aperçut deux jeunes filles aux cheveux blonds debout devant la salle de torture de la branche 7, au sein du bureau des enquêteurs d'Evin. Ces enfants étaient les filles de

Monireh, contraintes de regarder les supplices brutaux infligés à leur mère, tandis que les gardiens les frappaient également à plusieurs reprises.

La prisonnière survivante s'est souvenue : « J'ai demandé discrètement son nom à la femme qui accompagnait les filles. Elle a répondu : "Mon nom est Monireh Radjavi, et mon seul crime est d'être la sœur de Massoud" ». Malgré les humiliations et les passages à batac continuels, le régime n'a jamais réussi à briser son esprit.

Lors d'un appel nominal, un interrogateur s'est approché de Monireh, lui a donné un coup de pied et a déclaré : « Je ne te laisserai jamais sortir vivante de cette prison pour devenir une héroïne aux yeux de ton frère ».

Monireh était renommée parmi les prisonnières pour sa solidarité et son soutien indéfectibles. Chaque fois que des détenues revenaient des salles d'interrogatoire, Monireh était la première à se précipiter pour soigner les femmes torturées. S'adressant à cet environnement brutal, [elle dit un jour](#) : « Ils veulent détruire notre identité humaine. Mais c'est précisément pour cela que nous devons lutter. La manière de mener ce combat est de prendre soin les unes des autres autant que nous le pouvons ». Elle a illustré ce principe par ses actions quotidiennes.

Bien qu'elle n'eût commis aucun crime, elle fut envoyée à la potence lors du massacre de 1988, cinq ans après avoir terminé sa peine de prison initiale. Le mollah Hossein-Ali Nayeri, juge religieux à la prison d'Evin, a personnellement supervisé l'exécution de Monireh Radjavi, exigeant que sa pendaison soit accélérée. Monireh était âgée de 38 ans au moment de son martyre.

4



Récits et témoignages

Un [enregistrement sonore](#) d'une réunion d'août 1988 entre Hossein-Ali Montazeri, alors successeur désigné de Khomeiny, et les membres de la Commission de la mort, a révélé que 300 femmes et jeunes filles de l'OMPI ont été exécutées en masse. Parmi elles se trouvaient deux ressortissantes françaises pour lesquelles aucune pitié n'a été manifestée.

L'enregistrement mentionne également l'exécution d'une jeune fille de 15 ans qui avait été arrêtée uniquement pour exercer une pression sur son frère résistant. Lorsqu'elle a refusé de le condamner, elle a été envoyée à la potence. De plus, l'exécution sommaire d'une femme enceinte à Isfahan a été reconnue.

Les récits de témoins directs et les témoignages documentés concernant les « salles de la mort » constituent une part cruciale de la mémoire historique entourant ce génocide. Ces comptes rendus demeurent essentiels pour consigner la vérité dans les annales de l'histoire et empêcher le déni et la distorsion systématiques. Les témoignages des [survivants et des](#)



[familles des victimes](#) offrent un portrait profondément humain de la souffrance, de l'espoir et d'une résistance inébranlable.

Nahid Afshar : Nahid était une lycéenne de 12 ans arrêtée par les gardiens du Corps des Gardiens de la révolution le 27 septembre 1981 et jetée en prison. Batool Majani, survivante et témoin du massacre de 1988, a raconté l'histoire tragique de la jeune Nahid : « Nahid m'a dit : "J'ai été arrêtée aux côtés de deux de mes amies de 14 ans. Ils les ont exécutées toutes les deux et m'ont maintenue en détention. Ils m'ont battue et torturée à plusieurs reprises. Une fois, alors que j'étais torturée, j'ai crié que mon cœur me faisait mal pour qu'ils s'arrêtent de me frapper. L'interrogateur a demandé avec malveillance : "De quel côté se trouve ton cœur ?" J'ai dit : "Du côté droit !" L'interrogateur a répondu insolent : "Maintenant, je vais te battre si fort que ton cœur te fera réellement mal, et tu apprendras de quel côté il se trouve" ».

Les interrogateurs ont soumis Nahid à d'intenses pressions physiques et psychologiques pour briser son esprit. Selon son propre récit, ils l'ont même emmenée dans la maison d'un gardien du Corps des Gardiens de la révolution pendant 9 mois pour briser sa résolution. Pourtant, elle est revenue dans les quartiers de la prison inébranlable, défendant courageusement son identité et sa position de membre de l'OMPI.

Elle était détenue dans le quartier inférieur 246 de la prison d'Evin, un quartier doté d'une pièce spécifiquement réservée aux prisonniers brisés et aux traîtres, où les autorités utilisaient toutes les tactiques possibles pour écraser son esprit. Pourtant, chaque fois que l'occasion se présentait, elle cherchait immédiatement les pièces des prisonnières politiques fermes.

Nahid Afshar disait souvent : « Peu importe la pression que ces interrogateurs exercent sur moi, le Frère Massoud (Radjavi) reste dans mon cœur ; je ne pourrai jamais l'en arracher ».

Elle avait été initialement condamnée à mort, mais elle est restée résolue en grandissant derrière les barreaux. Après un certain temps, sa peine a été réduite à 15 ans de prison. Néanmoins, lors du massacre de 1988, Nahid Afshar a été envoyée à la potence en vertu de la fatwa de l'inhumain Khomeiny et de sa Commission de la mort.

5



De gauche à droite : Sakineh Delfi, Razieh Ayatollahzadeh Shirazi, Maliheh Aghevami

Sakineh Delfi : une [héroïne au cœur de lionne](#) de 26 ans originaire d'Abadan. Son arrestation finale a eu lieu en avril 1987. Pour intensifier la pression sur elle, les autorités l'ont transférée entre trois prisons différentes afin de la contraindre à la soumission, mais Sakineh a bravé la



torture et la douleur. Finalement, elle a été transférée à la prison de Fajr Karoun, à Ahvaz, où les tortures brutales se sont intensifiées.

Elle a été brûlée avec un fer à repasser brûlant, ses ongles ont été arrachés, des tiges métalliques ont été enfoncées dans son corps parallèlement à de rudes flagellations, elle a été suspendue à plusieurs reprises par les cheveux, ses genoux ont été percés avec une perceuse et elle a été plongée dans l'eau glacée au cœur de l'hiver. Pourtant, elle a refusé de céder ou de parler.

Dans la prison d'Ahvaz, lorsque les mollahs exécuteurs (Jazayeri et Abdollahi) ont hurlé : « Vous devez déclarer votre position : Khomeiny d'un côté, et Massoud Radjavi de l'autre ! », [elle a rugi depuis le fond du quartier](#) : « Vive Massoud, à bas Khomeiny ! ». Les gardiens du Corps des Gardiens de la révolution se sont jetés sur elle immédiatement, la laissant grièvement blessée. Le lendemain, sur les 350 personnes de ce quartier, 349 prisonniers politiques ont été pendus.

Le corps pur de Sakineh Delfi et de ses compagnons de lutte de l'OMPI, qui figuraient parmi le premier groupe exécuté par peloton d'exécution lors des massacres à Ahvaz, ont été enterrés derrière le complexe sidérurgique d'Ahvaz. Le régime a versé une couche de 30 centimètres de chaux et de ciment sur leurs fosses communes dans une tentative désespérée de dissimuler à jamais leur crime contre l'humanité.



La Dr Massoumeh Karimian (à gauche) et sa sœur, Mehri

Massoumeh et Mehri Karimian : La Dr Massoumeh Karimian, connue parmi ses camarades sous le nom de Shorangiz, était une [physiothérapeute](#) formée au Royaume-Uni. Suite à son arrestation en 1981, elle a été immédiatement soumise à une torture brutale par les gardiens du Corps des Gardiens de la révolution. Les interrogateurs nourrissaient une haine intense à son égard en raison de son esprit inébranlable ; chaque fois qu'ils cherchaient à punir un groupe de prisonniers, Shorangiz en faisait invariablement partie. Exerçant ses compétences de médecin, elle soignait secrètement de nombreuses détenues souffrant de blessures physiques causées par les sévices, en utilisant les maigres ressources disponibles au sein de la prison.

De 1983 à 1984, Shorangiz a été [enfermée dans les « cages » d'isolement](#) de l'unité une de la prison de Ghezel Hessar. En raison d'une torture sévère et incessante, elle était incapable de marcher correctement et boitait de façon permanente. Elle ne retirait jamais ses chaussettes car ses pieds étaient si gravement mutilés qu'elle refusait que les autres voient ses blessures. Finalement, après sept ans de résistance acharnée, cette femme médecin désintéressée et inflexible a été exécutée par peloton d'exécution à la prison d'Evin le 30 juillet 1988, lors de la première vague d'exécutions, aux côtés de sa sœur Mehri, alors étudiante à l'université.

Razieh Ayatollahzadeh Shirazi : Razieh était titulaire d'une licence en physique de l'université de Téhéran. Femme audacieuse, courageuse et vibrante, elle a découvert l'OMPI en 1978 à l'âge de 24 ans. Elle était toujours [la première à se porter volontaire](#) pour les missions difficiles. Malgré sa petite taille et sa silhouette frêle, rien ne pouvait la détourner de ses responsabilités.

Elle a été arrêtée lors de la manifestation pacifique du 20 juin 1981, alors qu'elle était enceinte de deux mois, et a été soumise à une torture sévère dans les prisons d'Evin et de Gohardacht jusqu'en 1988. Tout au long de sa grossesse, [elle a été incarcérée](#) dans une cellule d'isolement glaciale et sans fenêtre, ce qui a provoqué une maladie rénale chronique. Lorsqu'elle a commencé à accoucher, les autorités ont retardé son transfert avant de l'emmener dans un hôpital extérieur. Elle a raconté avoir entendu les cris de sa fille nouvelle-née, mais les gardiens du Corps des Gardiens de la révolution l'ont froidement informée que le bébé était mort. Razieh cherchait constamment des moyens créatifs et innovants pour soutenir ses codétenues, qui la vénéraient comme une icône de résistance et de résilience. Le 25 septembre 1988, elle a été pendue à une grue devant ses compagnes de détention.

Maliheh Aghevami : Maliheh [était une lycéenne](#) de Shahroud qui a rejoint l'OMPI immédiatement après la [révolution antimonarchique de 1979](#). Jeune fille joyeuse, passionnée et pleine de vie, dotée de l'esprit vif de la jeunesse, elle a été arrêtée avant le 20 juin 1981. Suite au début du massacre en août 1988, Maliheh a été convoquée devant la « Commission de la mort ». Personne ne sait ce qui s'est passé durant son interrogatoire, mais le seul document subsistant, écrit de sa propre main, éclaire ses derniers instants. Sa note manuscrite indique : « 4 août 1988. Moi, Maliheh Aghevami, j'ai été emmenée au tribunal à 15 h 00 et j'ai reçu ma condamnation à mort. Il est maintenant 19 h 00, et on m'emène pour l'exécution ». Les autorités ont refusé de rendre le corps de Maliheh à sa famille. Quelque temps plus tard, au cours de la même année, un très jeune membre de la milice du Basidj s'est présenté chez sa mère avec une boîte de bonbons et 500 tomans, déclarant : « J'étais votre gendre ; [voici la dot de votre fille](#) ».

7



Construction de murs autour du cimetière de Khavaran

Conséquences humaines et sociales

Le massacre de 1988 a laissé des cicatrices profondes et durables sur les familles et la société iranienne. Pendant des décennies, des milliers de familles ont vécu dans un état d'incertitude insoutenable, de perte et de questions sans réponse, beaucoup restant délibérément privées d'informations concernant les lieux de sépulture de leurs proches. Au-delà du traumatisme



psychologique et social sévère infligé, cette réalité souligne l'urgence critique de découvrir la vérité et d'obtenir justice.

Maryam Akbari Monfared, une prisonnière politique emblématique, a purgé [17 années consécutives de prison](#) sans un seul jour de permission, uniquement pour avoir réclamé justice pour sa sœur et son frère exécutés lors du massacre de 1988, ainsi que pour deux autres frères exécutés au cours des années 1980. Dans une [lettre ouverte](#) adressée à l'ancien procureur du régime, le mollah Mousavi Tabrizi, concernant les familles persécutées des martyrs de l'OMPI, elle a écrit : « Peut-être avez-vous oublié, mais laissez-moi vous le rappeler : les familles ont été privées même du droit d'organiser des cérémonies commémoratives. Lorsque les familles se réunissaient pour un deuil privé, vos forces faisaient irruption dans leurs foyers, les arrêtaient aux côtés de tous leurs invités et les entraînaient en prison. Vous n'avez jamais rendu les corps de leurs proches, n'avez jamais révélé où ils étaient enterrés et n'avez laissé aucune trace d'une tombe ! »

Le cimetière de Khavaran, situé sur un terrain aride aux abords de Téhéran, constitue l'un des plus grands sites de sépultures collectives pour des milliers de combattants de la liberté de l'OMPI et d'opposants massacrés au cours de l'été 1988.



Khavaran, 28 août 2026

Des décennies plus tard, d'innombrables mères, épouses et sœurs de ces martyrs restent délibérément privées de l'emplacement exact des tombes de leurs proches, ne gardant que la supposition tragique qu'ils reposent sous ces terres. Des fosses communes secrètes similaires existent dans de nombreuses villes d'Iran où les victimes du génocide de 1988 ont été enterrées clandestinement.

Chaque année, lors de l'anniversaire du massacre et à l'approche du Nouvel An persan (Norouz), [les familles se rassemblent sur ces sites](#) pour honorer la mémoire de leurs martyrs, jonchant le sol de fleurs à défaut de tombes identifiées. Ces dernières années, cependant, le régime clérical a systématiquement [verrouillé les grilles du cimetière de Khavaran](#), interdisant aux familles en deuil de visiter ne serait-ce que ces terrains symboliques et anonymes.

Cette année, le vendredi 28 août 2026, marquant le 38e anniversaire du massacre de l'OMPI et des prisonniers politiques dissidents, un groupe de familles en quête de justice s'est réuni au cimetière de Khavaran pour honorer la mémoire de leurs êtres chers.

Des agents de sécurité ont verrouillé les portes pour empêcher les familles d'entrer et de se recueillir sur les lieux de sépulture de leurs proches. Dans l'impossibilité d'entrer, les familles ont placé les portraits de leurs disparus derrière les grilles closes, [ont couvert les photos de fleurs](#) et ont rendu hommage à leur mémoire en chantant des hymnes révolutionnaires.

Le régime a bloqué à plusieurs reprises l'entrée des familles au cimetière de Khavaran au cours des années passées. Les officiels du régime ont même systématiquement détruit des fosses communes de victimes du massacre de 1988 dans diverses villes. Pour occulter davantage le sort et les lieux de sépulture des victimes, les autorités ont systématiquement refusé de délivrer des certificats de décès et ont activement effacé les noms des exécutés des registres officiels des défunts.

En 2021, le régime a entrepris la [destruction du site funéraire de Khavaran](#) et a commencé à y enterrer de force des membres décédés de minorités religieuses. En 2017, les tombes de martyrs à Behesht-e Reza à Machhad et à Wadi-e Rahmat à Tabriz ont été systématiquement démolies. En août 2018, le régime a détruit les fosses communes des victimes du massacre de 1988 à Ahvaz sous prétexte de construire un boulevard. Les autorités du régime sont allées jusqu'à transformer certains de ces sites de charniers en décharges publiques.

Justice et impératif de reddition de comptes

Les experts de l'ONU ont souligné à plusieurs reprises l'urgence d'enquêtes indépendantes et d'un discours international entourant ces crimes contre l'humanité et ces actes de génocide.

Geoffrey Robertson, éminent avocat des droits humains, conseiller du Roi et ancien juge au Tribunal spécial des Nations unies pour la Sierra Leone, a qualifié le massacre des prisonniers politiques de 1988 en Iran de [pire crime contre l'humanité](#) commis depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le 9 décembre 2020, les Nations unies ont [rendu publique une lettre officielle](#) rédigée par sept experts des droits humains de l'ONU exigeant une reddition de comptes totale du régime iranien concernant les massacres de 1988 en Iran. Dans une lettre datée du 3 septembre 2020 adressée au régime iranien, les experts de l'ONU exprimaient leur grave préoccupation face au refus persistant des autorités iraniennes de divulguer le sort et la localisation de milliers d'individus victimes de disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires en 1988.

9

Enfin, après des années d'efforts persistants de la Résistance iranienne et du Mouvement pour la justice, le professeur Javaid Rehman, rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Iran, a publié un [rapport historique](#) le 22 juillet 2024. Il a officiellement déclaré : « Les exécutions sommaires, arbitraires et extrajudiciaires des années 1980 et le massacre de 1988 constituent des crimes contre l'humanité (incluant le meurtre et l'extermination), des actes de génocide et des crimes atroces. Les crimes contre l'humanité englobent également la torture, l'emprisonnement et les disparitions forcées, la poursuite de ces crimes étant alimentée par l'impunité persistante dont jouissent les auteurs qui restent aux plus hauts niveaux du pouvoir. »

Il a noté que la majorité des exécutions visaient l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) et les individus restés fermes sur leurs positions. Le rapporteur spécial a appelé à la mise en place d'un mécanisme international indépendant pour garantir des enquêtes approfondies et la reddition de comptes pour les crimes graves, incluant les crimes contre l'humanité, le [génocide et les violences sexuelles](#). L'objectif de ce mécanisme est de collecter et de préserver les preuves pour de futures poursuites et de traiter les atrocités commises contre les dissidents politiques, les minorités religieuses, ainsi que les femmes et les filles en Iran.

Le professeur Rehman a également exhorté les États membres de l'ONU à « utiliser la compétence universelle pour enquêter, émettre des mandats d'arrêt et poursuivre les individus pour les crimes atroces commis durant les années 1980, notamment en 1981-1982 et en 1988, qui constituent des crimes contre l'humanité et des actes de génocide, ainsi que pour d'autres violations graves des droits humains constituant des crimes au regard du droit international, incluant la torture, la disparition forcée et les exécutions sommaires et extrajudiciaires ». (Chapitre VII. Conclusions et recommandations, page 62, paragraphe m).



Conclusion

L'épopée de l'héroïsme des femmes lors du massacre de 1988 demeure l'un des chapitres les plus marquants de l'histoire contemporaine de l'Iran. Par leur résistance inébranlable, ces femmes ont démontré qu'une répression implacable ne pourra jamais éteindre l'idéal de liberté. Le nom de Monireh Radjavi et des autres femmes ayant péri lors de cet été brûlant de 1988 rappelle que la mémoire historique des nations est forgée par ceux qui refusent de renier leurs convictions, même dans les conditions les plus rudes.

Rendant hommage à leur mémoire, la Commission des Femmes du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI) souligne l'impératif de quête de justice, d'établissement de la vérité et de reddition de comptes pour les auteurs et commanditaires de ce génocide et crime majeur contre l'humanité.

